

PROCÉDURE RELATIVE À LA SOUTENANCE DE THÈSE

2 MOIS AVANT LA DATE DE SOUTENANCE

Le Directeur de thèse ou le candidat :

- adresse à Madame Schverer (gs@unistra.fr) du Pôle scolarité la proposition de jury et le résumé de thèse aux dates limites indiquées sur le site de l'EDSVS à la rubrique "Agenda".

Proposition de jury de soutenance de thèse : (Entre 4 et 8 membres)

La composition **doit permettre une représentation équilibrée des femmes et des hommes**, la moitié doit être composée de professeurs ou personnels assimilés et composé au moins pour moitié de personnalités françaises ou étrangères, extérieures à l'ED et à l'Unistra.

Exemple :

- **directeur de thèse**,
- **(si)** co-directeur à l'Unistra (ajouter 1 membre externe supplémentaire),
- **2 rapporteurs externes**. Ceux-ci nécessairement HDR et sans lien scientifique avec le candidat (pas de co-signature de publication, d'affiche/poster),
- **1 examinateur interne**. Celui-ci nécessairement HDR et sans lien scientifique avec le candidat (pas de co-signature de publication, d'affiche/poster).

Les membres invités ne doivent pas figurer sur la proposition de jury car ils ne font pas partie du jury.

Composition du résumé de thèse :

Le résumé (en français) permet en 4 pages de comprendre le projet et l'apport du doctorant dans le projet (introduction, résultats, conclusions,...).

Il faut obligatoirement faire apparaître à la fin du résumé :

- la liste d'articles publiés, acceptés, soumis ou en cours de rédaction sous la forme classique : le titre, **tous** les auteurs, nom du journal, références,
- la liste des communications orales et par affiches : le titre, **tous les auteurs**, les coordonnées de la réunion scientifique (titre, date, lieu).

Au moins un manuscrit soumis à publication (avec preuve de soumission) est requis lors de la demande d'autorisation de soutenance.

Dans le cas contraire, il appartiendra au directeur de thèse de joindre un argumentaire explicitant l'absence de soumission au moment du dépôt du résumé.

3 SEMAINES AVANT LA DATE DE SOUTENANCE

- Le Candidat :
 - dépose un exemplaire provisoire de sa thèse au format PDF auprès de Mme Géraldine Schverer au Pôle Scolarité sur clef USB ou par mail.
 - informe Mme Géraldine Schverer au Pôle Scolarité de la date, de l'heure et du lieu de la soutenance (bâtiment et salle).
 - demande l'autorisation le cas échéant de rédiger et soutenir sa thèse en anglais au secrétariat de l'EDSVS par mail en précisant les raisons.

2 SEMAINES AVANT LA DATE DE SOUTENANCE

- Les 2 rapporteurs externes :
 - adressent leurs rapports et le formulaire à Mme Géraldine Schverer au Pôle Scolarité au vu desquels l'autorisation de soutenance est donnée par le Président de l'Unistra sur avis du Directeur de l'École Doctorale.

JOUR DE LA SOUTENANCE

- Le Directeur de thèse ou le candidat rapporte le registre de soutenance qu'il aura récupéré au préalable auprès de Mme Géraldine Schverer au Pôle Scolarité.
- Le Président de jury (Professeur ou Directeur de Recherches) complète :
 - le PV de soutenance,
 - l'avis du jury sur la reproduction de la thèse soutenue,
 - les membres du jury (rapporteurs et l'examineur) signent le PV de soutenance.

Le Directeur de Thèse participe au jury, mais ne prend pas part à la décision. Il ne signe pas le rapport de soutenance.

APRÈS LA SOUTENANCE

- Le Directeur de thèse ou le candidat retourne le registre de soutenance auprès de Mme Géraldine Schverer au Pôle Scolarité. Le registre de soutenance contient obligatoirement :
 - ✓ le rapport du Président de jury, signé par les membres du jury (dans le PV de soutenance),
 - ✓ l'avis de reproduction de la thèse signé,

Ecole Doctorale Sciences de la Vie et de la Santé

Collège Doctoral Européen – 46 Boulevard de la Victoire - 67000 STRASBOURG

Tél. : 03 68 85 16 95 – fax : 03 68 85 16 93 - Courriel : melanie.muser@unistra.fr

<http://www-ed-sdvs.u-strasbg.fr>

- ✓ les rapports originaux des rapporteurs signés par les auteurs et contresignés par le Directeur de l'ED ainsi que les grilles d'évaluation des rapporteurs,
- Madame Géraldine Schverer au Pôle Sclolarité envoie la procédure de dépôt de soutenance et le rapport de soutenance par mail au candidat,
- Madame Géraldine Schverer au Pôle Sclolarité fournit une attestation de diplôme (sur demande de l'intéressé) dès lors que le dépôt est conforme.

Ecole Doctorale Sciences de la Vie et de la Santé

Collège Doctoral Européen – 46 Boulevard de la Victoire - 67000 STRASBOURG

Tél. : 03 68 85 16 95 – fax : 03 68 85 16 93 - Courriel : melanie.muser@unistra.fr

<http://www-ed-sdvs.u-strasbg.fr>